

VOTRE COMPTE DE TAXES



Madame, Monsieur,

Le budget des familles marthelacquoises profite d'un répit en 2017 en vertu d'une faible variation du compte de taxes moyen de 5,05\$, incluant le gel des tarifs pour les ordures ménagères, l'eau potable et les égouts sanitaires.

Au cours des prochains mois, la Ville lancera différents projets, notamment la construction d'une nouvelle bibliothèque derrière l'hôtel de ville, représentant un investissement de 7,3 M\$ et pour lequel nous sommes dans l'attente d'une subvention.

Aussi, trois nouveaux terrains de tennis seront aménagés au parc municipal au coût de 650 000\$, de même qu'un sentier éclairé autour de l'ancienne sablière adjacent à ce parc, pour un montant de 650 000\$. Nous injecterons 268 508 \$ dans l'aménagement et l'amélioration des parcs, et procéderons à l'installation de feux de circulation à l'angle du chemin d'Oka et de la rue de l'Érablière afin de sécuriser l'intersection, au coût de 850 000\$. Enfin, l'aménagement d'un nouvel écocentre, au montant de 205 000\$, permettra à la population de disposer des matières non acceptées dans les collectes existantes.

Soyez assurés que nous continuerons à appliquer une saine gestion des deniers publics en 2017. Cette vision protège l'excellente santé financière de notre Ville, en plus de favoriser un développement harmonieux. Je suis très fière de notre gestion qui se traduit par la réduction de la dette nette de 40%. C'est dans un contexte de confiance, toujours marqué par la prudence et la rigueur, que nous envisageons l'avenir de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

En terminant, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de la trésorerie pour toute question concernant votre compte de taxes.

La mairesse,



M^{re} Sonia Paulus



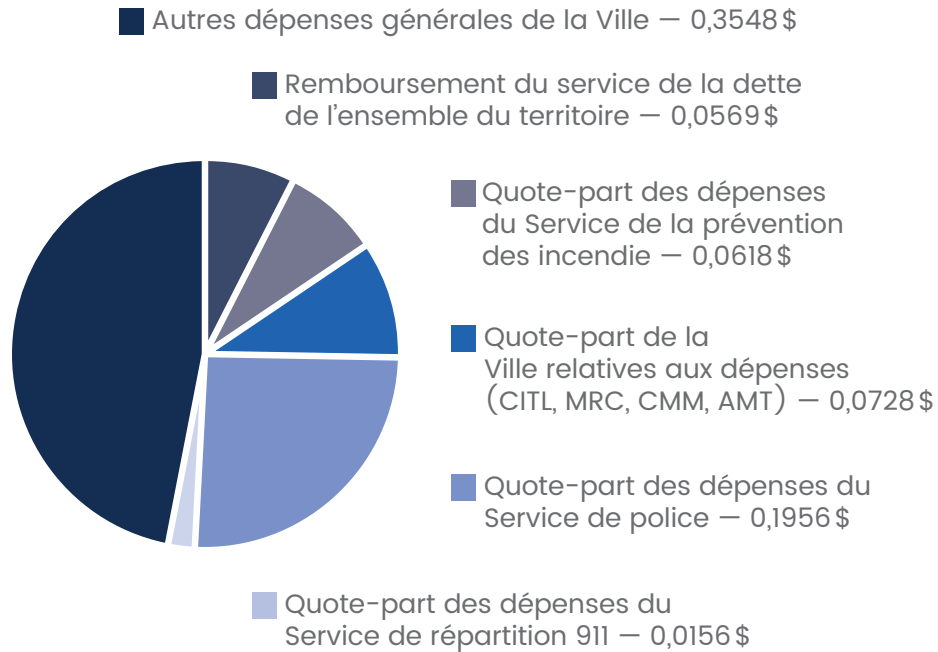
Taxation

Le taux de taxe foncière résiduelle est passé de 0,7555\$ par 100\$ d'évaluation à 0,7575\$, soit une augmentation d'à peine 0,26%. La taxe d'assainissement est passée de 0,0772\$ par mètre carré à 0,0739\$, soit une baisse marquée de 4,2%. De plus, les tarifs pour les ordures ménagères (230\$), l'eau potable (110\$) et les égouts sanitaires (71\$), sont tous gelés en 2017. Ceci résulte en une faible variation du taux de taxes en 2017 pour les citoyens de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

	2017	2016
TAXE RÉSIDUELLE	0,7575 \$ par 100 \$ d'évaluation	0,7555 \$ par 100 \$ d'évaluation
TAXE D'EAU RÉSIDENTIELLE	110 \$	110 \$
TAXE D'ORDURE RÉSIDENTIELLE	230 \$	230 \$
TAXE D'ÉGOUT SANITAIRE	71 \$	71 \$
TAXE D'ASSAINISSEMENT	0,0739 \$ par mètre carré	0,0772 \$ par mètre carré

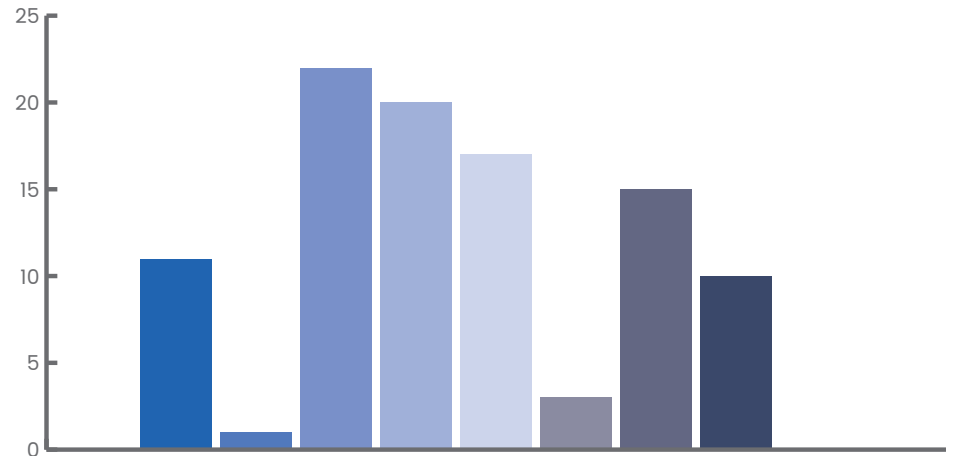
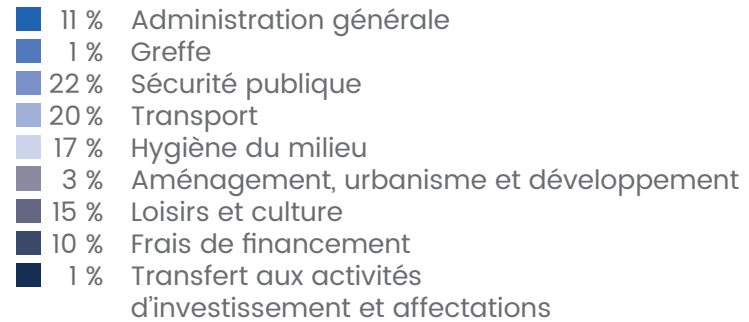
Répartition du taux de taxes

de 0,7555 \$ par 100 \$ d'évaluation



Budget 2017

Dépenses



Dates d'échéance des paiements

Le paiement du compte de taxes est exigible le 1^{er} mars 2017. Un compte de plus de 300 \$ peut être payé en quatre versements* :

Dates d'échéance des paiements :


- 1^{er} versement: le mercredi 1^{er} mars 2017
- 2^e versement: le jeudi 1^{er} juin 2017
- 3^e versement: le vendredi 1^{er} septembre 2017
- 4^e versement: le mercredi 1^{er} novembre 2017

*Escompte

La Ville accorde un escompte de 2% pour un compte supérieur à 300 \$ payé en totalité et reçu à nos bureaux avant le 1^{er} mars 2017.

IMPORTANT : JOINDRE À CHAQUE VERSEMENT LE COUPON APPROPRIÉ

PROPRIÉTAIRE XXXX XXXX XXXXX XXXXXX XXX ADRESSE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC QC XXX XXX		N° DE DOSSIER POUR PAIEMENT 0000-00-0000-0-000-0000 (X)	
PAIEMENT UNIQUE AVEC ESCOMPTE		TAXES « G »	664.54
SITUATION XXXXX XXXXXX		TAXES « H »	211.04
Payable à toute Caisse Desjardins SIPC 548		TAXES « U »	
ÉCHÉANCE A M J 2015 03 11		ARÉRAGES INTÉRÊTS PÉNALITÉ	N/A
		ESCOMPTE	17.51
		TOTAL DU VERSEMENT	858.07
		MONTANT VERSE	



Attention :
ce montant inclut
l'escompte. Il s'agit
donc du montant
total à payer si
vous bénéficiez de
l'escompte.

Rappels Importants

Les coupons détachables des comptes de taxes doivent être remis avec chacun des versements précités.

Lors d'un paiement au guichet automatique ou en ligne, le numéro matricule qui figure à l'écran doit être le même que celui inscrit sur votre compte de taxes (le numéro matricule est associé à l'immeuble et non au payeur).

Lors d'un paiement sur le site Web d'une institution financière, facilitez votre recherche en inscrivant seulement « Marthe » dans l'onglet de recherche et sélectionnez la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, taxes foncières.

Lors d'un paiement sur le site Web d'une institution financière, il est important de prévoir un minimum de 48 heures pour le traitement du paiement.

Il est de votre responsabilité de faire parvenir votre compte de taxes à votre créancier hypothécaire dans les meilleurs délais afin que celui-ci puisse effectuer le paiement en respectant les échéances.

Comment acquitter votre compte?

En vous présentant au comptoir de perception de l'hôtel de ville:

- Paiement en argent comptant
- Paiement par carte de débit
- Paiement par chèque à l'ordre de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

En déposant votre paiement dans la boîte aux lettres de l'hôtel de ville, située près de l'entrée donnant sur le stationnement (accessible en tout temps):

- Paiement par chèque seulement

Par le biais de votre institution financière:

- Paiement sur place, par téléphone ou par Internet

En envoyant des chèques postdatés pour l'ensemble de vos échéances:

- Chèque émis à l'ordre de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Consultez votre compte



Vous avez maintenant la possibilité de consulter votre compte de taxes via la plateforme Voilà! en plus de recevoir des notifications à chacune des échéances de paiement. Voilà! est une plateforme numérique conçue pour offrir aux citoyens un accès facile à leurs informations dans un Dossier citoyen personnalisé et constitue un outil de communication interactif pour les Marthelacquois. Vous aurez aussi accès à toutes les informations pertinentes qui vous concernent ainsi que toutes les activités et nouvelles importantes de votre Ville.

Coordonnées du Service de perception

Service de la perception – hôtel de ville
3000, chemin d'oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
450 472-7310, poste 100

vsmsll.ca